

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 26 MARS 2013 À 18 HEURES 30

**N° 2 - 35 / 2013 : AMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DE LA RUE DE BOURDÈS -
CONCOURS FINANCIER**

L'An Deux Mille Treize, le 26 mars 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 26 mars 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Christian CHAMAYOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Noël RAMON, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean ESQUERRE, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Robert PAGGI, Alain LONG, Jean-Charles BALARDY, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique SANCHEZ, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Jean-Michel DOUREL, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 45

Votants (titulaires, suppléants votants) : 38

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 26 MARS 2013**N° 2 - 35 / 2013 : AMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DE LA RUE DE BOURDÈS - CONCOURS FINANCIER**

Pilote : Service maîtrise d'ouvrage programmation de travaux

Madame Anne-Marie ROSÉ, rapporteur,

Suite au constat de saturation de la circulation automobile au niveau de l'échangeur du Séquestre et de la rue de Bourdès, la ville d'Albi a réalisé une étude afin de permettre d'améliorer les conditions de circulation à la fois pour les habitants des quartiers ouest, mais également pour les accès au centre commercial.

En effet, la zone commerciale « les portes d'Albi » génère un trafic automobile dense sur la « rue des portes d'Albi ». Les usagers de la rue de Bourdès se voient contraints de couper deux files de circulation. La configuration de l'intersection de la rue de Bourdès et de la rue des portes d'Albi n'est pas adaptée. En effet, le dimensionnement et la structure actuelle des voies ne permet pas un écoulement satisfaisant du trafic. Au delà de la gêne occasionnée pour les automobilistes, la problématique se pose également en termes de sécurité.

Aussi, il a été étudié une solution pour décongestionner et sécuriser le secteur visé. L'aménagement projeté consisterait à :

- Créer un carrefour à sens giratoire à l'intersection de la rue de Bourdès et de rue des portes d'Albi
- Aménager une voie d'évitement dans le sens centre commercial vers le centre ville permettant un accès direct à l'échangeur du Séquestre sans emprunter le giratoire,
- Poser un mur anti bruit pour compenser le déplacement de la butte anti-bruit rendu nécessaire par l'aménagement projeté.

Le bureau d'étude de l'agglomération, maître d'œuvre de l'opération, a estimé le montant total des travaux à 490 000 € TTC. Au regard de l'intérêt que présente cet aménagement pour les commerçants du centre commercial, le syndicat des copropriétaires a formulé auprès de la communauté d'agglomération de l'Albigeois une proposition de financement à hauteur de 50 % de l'investissement plafonné à 245 000 € TTC.

Aussi, je vous propose d'approuver le programme de travaux au droit de la rue de Bourdès et d'accepter la participation financière que le syndicat des copropriétaires a décidé de verser à la communauté d'agglomération de l'Albigeois dans le cadre de la réalisation de cette opération.

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'opération d'aménagement de l'intersection de la rue de Bourdès

ACCEPTE le concours financier proposé par le syndicat des copropriétaires du centre commercial les Portes d'Albi à hauteur de 50 % du coût de l'investissement plafonné à 245 000 € TTC.

DIT QUE les crédits nécessaires et la recette seront inscrits au budget général de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 26 mars 2013,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

